

Mai 2025

iles  
de  
paix

Analyse

# Quand les régimes changent : repenser la solidarité internationale

Dans un monde de plus en plus fragmenté, la place de la coopération internationale pose désormais question : comment se positionner lorsque les valeurs démocratiques sont bafouées et que l'hostilité envers l'Occident s'affirme ouvertement? Face au malaise qui monte, Iles de Paix propose un tour d'horizon des approches proposées par les sciences politiques et la philosophie, et envisage le cas pratique du Sahel.

Découvrez  
nos autres publications



Avec le soutien de

Olivier Genard

 FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



# Quand les régimes changent : repenser la solidarité internationale

© Cédric Larcin

Idéalement associée aux valeurs de solidarité et de progrès partagé, la place de la coopération internationale ne va pourtant pas de soi. Dans un monde de plus en plus fragmenté, elle se heurte en effet à des réalités politiques complexes, notamment dans les régions dirigées par des régimes autoritaires. Cette analyse est née de plusieurs années d'observation et d'engagement en Afrique et Amérique latine, mais aussi d'échanges récents avec des collègues, partenaires et amis autour d'une question essentielle :

*Peut-on encore parler de coopération lorsque les valeurs démocratiques sont bafouées, et que l'hostilité envers l'Occident s'affirme ouvertement ?*

À travers ce questionnement, c'est le sens même de notre engagement qui est mis à l'épreuve. Loin de toute posture simpliste, cette réflexion invite à un regard lucide sur les enjeux éthiques et politiques de la solidarité internationale d'aujourd'hui.

## Un malaise qui monte

Travailler dans le secteur de la coopération internationale depuis plus de trois décennies m'a offert la chance de côtoyer d'innombrables acteurs locaux engagés pour la dignité, la justice et la liberté. Ces expériences, notamment en Afrique, ont nourri l'espoir que la coopération pouvait, en appui aux dynamiques démocratiques locales, contribuer à construire des sociétés plus justes.

Bien sûr, des doutes ont toujours accompagné cette action, avec des questionnements qui me taraudaient :

- par notre soutien aux plus pauvres, ne consolidions-nous pas, malgré nous, des régimes corrompus ?
- servions-nous de variable d'ajustement dans des transactions diplomatiques où l'intérêt économique l'emporte sur les valeurs revendiquées ?
- notre vision du développement était-elle vraiment alignée avec les aspirations profondes des populations locales ?

Ces interrogations, longtemps reléguées à l'arrière-plan des succès partagés et des liens humains tissés, remontent aujourd'hui avec une force accrue, particulièrement dans le contexte du Sahel, sur lequel nous reviendrons.

# Le dilemme de la coopération face aux régimes autoritaires

Le dilemme auquel fait face aujourd'hui la coopération internationale, qu'elle soit gouvernementale ou non, est évidemment de savoir si travailler avec un régime autoritaire permet d'améliorer concrètement les conditions de vie des populations ou, au contraire, si cela contribue à consolider ce régime et à prolonger l'oppression. Les réponses varient selon les points de vue.

- Comme le soutient **Thomas Pogge** dans *World Poverty and Human Rights* (2002), coopérer avec un régime autoritaire sans remettre en cause la structure globale qui lui permet d'accéder aux ressources, à la reconnaissance diplomatique et aux aides internationales, c'est se rendre structurellement complice de son pouvoir répressif en lui conférant une forme de légitimité. **L'aide pourrait donc avoir pour conséquence de renforcer les capacités de contrôle et d'oppression** du régime en question. Pour Pogge, la coopération au développement n'est éthique que si elle vise à corriger les injustices structurelles, ce qui suppose un refus explicite de coopérer avec des gouvernements qui exploitent leur légitimité internationale sans respecter les droits de leurs citoyens.
- Inversement, **s'abstenir d'aider** un pays où sévit un régime autoritaire au nom de la cohérence avec nos valeurs, **c'est abandonner les populations les plus vulnérables**, celles qui seront les premières à souffrir de la situation. C'est dans cet esprit que **David Held et Daniele Archibugi**, dans *Cosmopolitan Democracy. An Agenda for a New World Order* (1995), proposent une vision de la démocratie fondée sur l'idée que les individus, et non les États, doivent être les véritables sujets de la justice mondiale. Pour eux, les droits fondamentaux (liberté, participation politique, sécurité, bien-être) doivent être protégés partout dans le monde, quelle que soit la souveraineté nationale. Cette conception de la coopération au développement invite à en reconsidérer le



modèle (en ce qu'elle est souvent contrôlée par des gouvernements et agences sans redevabilité directe vis-à-vis des populations concernées). Held et Archibugi proposent des formes de gouvernance globale décentralisée, participative et transparente, avec une inclusion directe des communautés locales dans la décision et l'évaluation des projets.

Ces arguments font écho à une autre question d'actualité : **la coopération internationale vise-t-elle les Objectifs du Développement Durable en toute sincérité ou devient-elle, dans l'esprit de nos autorités, un simple instrument au service d'intérêts géopolitiques ?** Car, dans la pratique, face aux enjeux migratoires, énergétiques ou stratégiques, nos gouvernements appellent de plus en plus la coopération à s'aligner sur les priorités économiques et sécuritaires de nos États, quitte à soutenir des régimes insoutenables.

Ce glissement interroge profondément le sens même de notre engagement. Pour mieux comprendre les tensions à l'œuvre, il est utile d'explorer deux angles d'analyse : celui des sciences politiques et celui de la philosophie politique.

## Trois approches issues des sciences politiques

Pour penser la coopération avec des régimes autoritaires, les sciences politiques nous proposent les trois approches en tension suivantes.

### *La realpolitik*

Il s'agit d'une **vision utilitaire de l'aide, envisagée comme un outil stratégique** et non un levier moral. L'objectif affiché de dépasser les clivages idéologiques pour rencontrer des intérêts supérieurs (stabilité régionale, lutte contre les migrations, contre-terrorisme...) justifie de coopérer avec n'importe quel régime, quelle que



soit sa position quant aux droits humains. Cette approche est de plus en plus privilégiée par les gouvernements occidentaux<sup>[1]</sup>. Elle présente les risques de manquer de vision à long terme, d'y perdre de sa légitimité morale ainsi que de renforcer, au passage, des régimes répressifs.

### *L'approche de la conditionnalité*

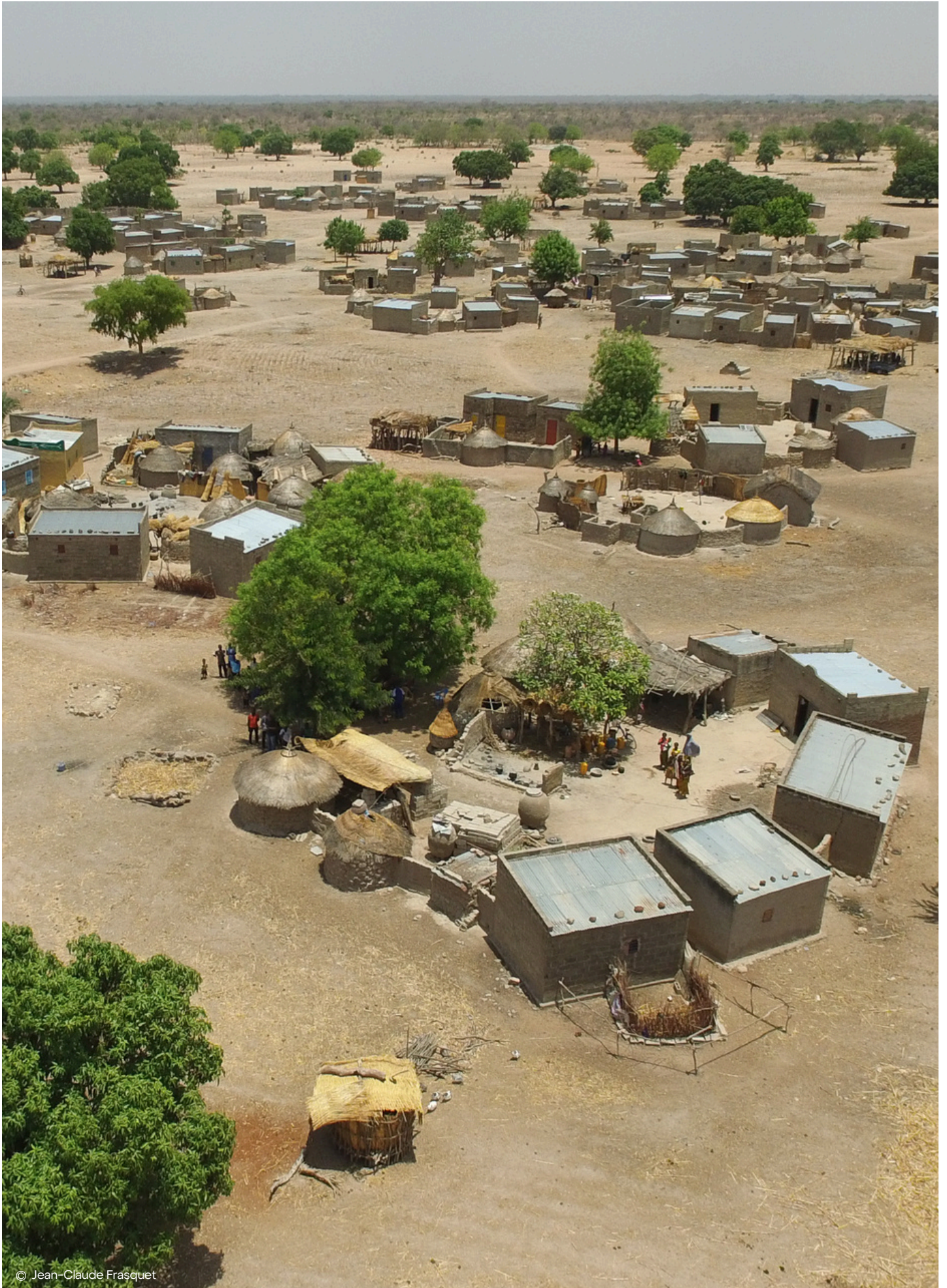
Cette approche est inspirée des politiques de la Banque mondiale ou de l'Union européenne. **L'aide y est conditionnée au respect de critères politiques** : droits humains, gouvernance, lutte contre la corruption. L'objectif est d'encourager les réformes institutionnelles par l'incitation financière. Cette approche présente le danger d'être appliquée de manière incohérente (on parle alors de "doubles standards"<sup>[2]</sup>), d'être parfois contre-productive (en ce qu'elle pénalise les populations) et contournée par les régimes en place, notamment lorsque ceux-ci se tournent vers des interlocuteurs alternatifs tels que la Russie ou la Chine.

### *L'approche par le développement local ou la société civile*

Dans cette approche, aujourd'hui privilégiée par la plupart des ONG internationales, **l'aide contourne l'État**, surtout si celui-ci est autoritaire, pour travailler directement avec les ONG locales, mouvements citoyens et autres collectivités. L'objectif est de **renforcer les acteurs de changement de l'intérieur, sans pour autant valider le régime**. Cette approche présente le risque de générer des tensions avec les États hôtes ainsi qu'un risque de répression pour les ONG locales. Par ailleurs, elle induit une forte dépendance extérieure et peut également être perçue par les soutiens du régime comme une forme de néocolonialisme.

[1] C'est notamment le cas dans la récente déclaration de politique de coopération, prononcée en mars 2025 par le Ministre belge des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la coopération où il est question d'envisager la coopération internationale sous l'angle de la lutte migratoire et du développement de relations d'affaires favorables aux entreprises belges.

[2] Le double standard consiste en un jugement porté de manière différenciée sur une même situation relativement au groupe social dont sont issues les personnes impliquées, dans le contexte d'une société hiérarchisée. La plupart des doubles standards sont tacites et informels, basés sur des conventions sociales reflétant les valeurs de la société dans laquelle ils sont émis.



© Jean-Claude Frasquet

# Deux curseurs philosophiques

Pour dépasser le clivage, deux questions philosophiques se posent également, en forme de curseurs à positionner pour penser la coopération avec des régimes autoritaires, tout en évitant les écueils.

## *L'universalisme des droits humains par opposition au relativisme de l'identité culturelle*

D'un côté, les droits humains sont considérés comme universels, inaliénables, donc non négociables, quels que soient la culture et le régime politique. De l'autre, certains États invoquent leur souveraineté et l'identité culturelle de leur peuple pour éviter, notamment, l'ingérence de puissances étrangères dans leurs modes de gouvernance<sup>[3]</sup>.

## *L'éthique de la conviction par opposition à l'éthique de la responsabilité*

L'éthique de la conviction consiste à refuser tout partenariat avec des régimes violant les droits humains, érigés en principes non négociables.

L'éthique de la responsabilité pousse, quant à elle, à une coopération pragmatique, dès lors que cette dernière permet d'aider concrètement des populations vulnérables, y compris, et à plus forte raison, si elles subissent un régime oppressif.



© Cédric Larcin

## Le cas pratique du Sahel

Mais revenons-en au cas du Sahel. Dans cette région du monde, les gouvernements élus du Mali, du Burkina Faso et du Niger n'ont pas tenu face aux attaques djihadistes, incessantes depuis plus d'une décennie. Les coups d'État militaires se sont succédé, installant des régimes autoritaires qui reportent sans cesse le retour à un gouvernement civil. Tout en réduisant drastiquement la liberté d'expression dans leurs pays, **ces nouveaux pouvoirs affichent une hostilité grandissante envers l'Occident**, tissant désormais des alliances alternatives avec la Russie, la Chine ou encore l'Iran. Certains dirigeants vont jusqu'à dénoncer les droits humains comme une invention occidentale destinée à perpétuer une domination néocoloniale, une rhétorique qui trouve écho auprès d'une partie de la jeunesse urbaine sahélienne.

Dès lors, la question se pose crûment :

*Dans un contexte où les valeurs fondatrices de la coopération sont rejetées, maintenir une présence solidaire au Sahel a-t-il encore un sens ?*

[3] C'est notamment le cas de la République populaire de Chine, qui revendique régulièrement une "voie chinoise du développement" distincte des modèles occidentaux. Elle rejette les critiques sur les droits humains comme autant de tentatives d'ingérence dans ses affaires internes et de jugements fondés sur des valeurs occidentales inadaptées à son histoire, sa culture et ses priorités collectives.



© Cédric Larcin

Certains pays occidentaux ont tranché, suspendant leur coopération avec les pays sahéliens concernés[4]. D'autres hésitent voire renforcent leur coopération[5], en considérant des arguments qui nous ramènent aux tensions entre les approches envisagées plus haut :

- se retirer reviendrait à abandonner les plus vulnérables qui sont les premières victimes de la crise sécuritaire en cours. Par ailleurs, cela nuirait au fonctionnement de services tels que l'éducation et la santé, qui poursuivent leurs missions essentielles même quand les régimes changent.
- Soutenir le développement au Sahel serait essentiel pour limiter les migrations vers l'Europe, contribuer au développement de relations commerciales avec ces pays et pour prévenir l'extension du djihadisme qui constitue une menace pour la sécurité internationale.
- Maintenir une présence solidaire au Sahel serait indispensable pour éviter d'y laisser le champ libre à la Chine et à la Russie qui renforcent leur influence en Afrique et, de leur côté, sont sans scrupules vis-à-vis des droits humains.
- Abandonner le Sahel relèverait d'une forme d'hypocrisie, alors que nous poursuivons notre coopération dans d'autres pays où des régimes autoritaires sont installés depuis plusieurs décennies.
- ...



© Cédric Larcin

## Valeurs et discernement

Comme nous venons de le voir, **il n'existe pas de réponse simple et univoque** à la question de savoir si la coopération internationale a sa place dans les pays soumis à des régimes autoritaires. La complexité des situations et les contradictions inhérentes à nos engagements rendent toute posture tranchée inopérante. Dans la pratique, le chemin est très étroit et, bien que chaque engagement doive être pensé dans sa singularité, **les accusations de doubles standards formulées par de nombreux intellectuels africains doivent être entendues**. Tout ceci exige humilité, dialogue et discernement.

*La solidarité internationale défend les droits humains et les valeurs de la démocratie. Nos gouvernements devraient s'abstenir de l'instrumentaliser à d'autres fins.*

Néanmoins, du point de vue des acteurs de la coopération non gouvernementale, **la coopération internationale ne devrait en aucun cas être guidée par des considérations commerciales ou sécuritaires**. Ce ne sont pas là les objets de son action, qui sont les droits humains ainsi que les valeurs sous-jacentes de la démocratie. Par conséquent, nos gouvernements devraient s'abstenir d'instrumentaliser la solidarité à d'autres fins.

[4] C'est en particulier le cas de la France depuis août 2023. Par ailleurs, le Luxembourg a décidé de ne pas renouveler son accord sa coopération bilatérale avec le Burkina Faso en réaction au coup d'État de janvier 2022.

[2] La Suède et la Norvège ont fermé certaines de leurs ambassades au Sahel sans pour autant interrompre leur coopération. La Suisse et les Pays-Bas maintiennent leur coopération avec le Burkina Faso, en adaptant leurs stratégies pour répondre aux défis actuels. Ces engagements reflètent une volonté de soutenir la stabilité et le développement du pays, en collaboration avec les autorités locales et les communautés.

En ce sens, dans les pays où des régimes autoritaires ont pris corps, ce positionnement devrait idéalement se traduire par :

- **le refus de coopérer directement avec ces régimes autoritaires** tant qu'il n'y a pas d'ouverture à une évolution vers un État de droit ;
- **le maintien, autant que possible, du canal de la coopération non gouvernementale permettant de consolider les organisations de la société civile** qui œuvrent, au sein de leur communauté, pour un développement durable, pour autant qu'elles-mêmes s'inscrivent dans une perspective de défense des droits humains ;

- **le maintien, autant que possible, du canal de l'aide d'urgence** en vue de soutenir les populations en situation de détresse.

Les régimes et le monde changent, pas l'horizon ni la solidarité qui motivent notre action.



© Thierry Lampe